

Compte rendu de la réunion du Comité directeur du mardi 12 Juin 2018

Voyage en baie de Somme.

Les dix-sept participants ont apprécié la bonne organisation de ce voyage réalisée par Bernard Boussuge (avec l'aide de Jean-Pierre Thoumy) et le temps a été clément. Vous trouverez en annexe le bilan financier préparé par Bernard.

Soirée du 29 Juin.

Notre club a prévu une soirée le 29 juin au foyer rural de Courdimanche. Manuelle Thoumy a réussi à obtenir que la salle soit disponible à partir de 17h. Plus de cinquante participants nous ont prévenus de leur présence. Le programme commencera par du théâtre à 18h30, puis une démonstration de zumba vers 19h15 et enfin de la danse en ligne un peu plus tard. Les adhérents amèneront de quoi partager un repas convivial. Les membres du comité pourront commencer à aménager la salle du foyer rural à 17h00.

Rencontre avec le RSCH.

Le mardi 26 juin à 17h00 à la Melc (salle 11B) les membres du bureau du CSSSC et du RSCH se rencontreront pour parler de futures collaborations pour la saison prochaine. La réunion se terminera par un apéritif offert par notre club.

Réinscriptions.

Un sondage a été fait auprès de nos adhérents afin de connaître leurs intentions pour la saison prochaine et nous avons obtenu 114 réponses sur 139 adhérents. Le tableau ci-après fait la synthèse par activités.

nombre de réponses	114	sur 139
---------------------------	-----	---------

Synthèse	Rando	Gym	Cyclo	Tir à l'arc	Danse	Tennis de table	Tai Chi	Zumba	Aqua gym	Yoga
2017-2018	86	35	18	4	22	10	15	12	12	
2018-2019	70	25	15	7	17	6	8	12	13	17
%	81%	71%	83%	175%	77%	60%	53%	100%	108%	

On notera que le déplacement de l'horaire et du lieu du tir à l'arc a attiré de nouveaux adhérents. Le yoga a intéressé 17 personnes. Le choix du professeur de yoga s'est porté sur Madame Denise Griot.

Manuelle Thoumy a présenté au comité les documents nécessaires aux futures inscriptions. Tous ces documents seront mis sur le site et envoyés aux membres du comité directeur.

La fiche d'inscription a été validée après quelques modifications mineures. Il y est précisé la nouvelle procédure pour le certificat médical. Le prix de l'inscription et des activités reste inchangé et pour le yoga, la cotisation a été fixée à 110€.

Tous les adhérents anciens et nouveaux devront remplir un formulaire qui comporte deux parties, l'une, nouvelle, sert à recueillir le consentement des personnes sur le traitement des données les concernant (selon le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles), et l'autre porte sur la renonciation au droit à l'image (comme les années précédentes).

Le certificat médical a été modifié. Le yoga a été ajouté parmi les activités proposées et il est demandé au médecin de ne rayer que les activités jugées contre-indiquées pour le patient.

Journée des associations.

Le forum des associations de Courdimanche aura lieu le samedi 08 septembre et le comité directeur a prévu une réunion de préparation à la MELC le mardi 04 septembre à 14h00.